En Ille-et-Vilaine, le 19 mars le syndicat Cgt Fapt des facteurs a posé la question dans une lettre ouverte à la Direction de La Poste. Un communiqué associé explique : En agissant ainsi La Poste prends la responsabilité de mettre en danger la vie de postiers, de leurs proches et des usagers".

C'est un fait, La Poste, désormais privatisée en SA, ne protège ni ses salariés ni ses "clients".

Depuis le mardi 12 mars les postiers se heurtent à leur hiérarchie chaque fois qu'ils tentent de faire valoir leur "droit de retrait" alors qu'ils doivent trier et distribuer des courriers et des colis avec des "gestes barrière" très insuffisants face à la vague du Coronavirus :

Aucun test coronavirus sur les postiers qui le réclament,

Peu ou pas de masques, de gants, ni de gel/lingettes désinfectants,

Locaux, matériels, véhicules non désinfectés quotidiennement,

Impossibilité de tenir le mètre de distance entre collègues, ni de se laver les mains régulièrement, dans la plupart des sites de La Poste.

Témoignages:

Une postière raconte "Notre chef a été arrêtée par son médecin, elle est malade et elle déplore que la Poste de nous fasse travailler dans ces conditions".

Un facteur raconte "Un postier de Romillé, 35 ans, est décédé hier d'insuffisance respiratoire, une enquête est ouverte sur les causes du décès ... Ça nous a fait un choc et ça nous inquiète."

Un autre postier explique : "C'est incroyable nous distribuons encore des colis alors que Mondial Relay, notre principal concurrent, a arrêté de travailler depuis mardi. La Poste nous met en danger au compte d'Amazon."

Un autre postier ; "Ce matin le chef nous a proposé d'amener une bouteille d'eau et un savon, pour nous laver les mains régulièrement lors de la tournée! Ils sont gonflés ".

Tous constatent que le nombre de facteurs malades se développe sur le département (La ville de Bruz au Sud de Rennes est un "cluster" pour le coronavirus !).

Le vendredi 20 mars face à la pression la Direction de La Poste manœuvre : plus de travail le samedi, travail des postiers un jour sur deux, sans perte de salaire. Les collègues apprécient bien sûr, mais ça ne règle pas tous les problèmes, tel ceux de la charge des "tournées" et l'exposition des facteurs au virus. La CGT Fapt35 maintien ses revendications. Le secrétaire du syndicat nous explique : " Face à la vague annoncée du Coronavirus, la priorité c'est que les postiers soient protégés et qu'ils puissent rester chez eux. La Poste et le Gouvernement doivent négocier avec les OS un service minimum postal portés par les postiers qui voudront l'exercer avec les meilleures garanties pour leur santé et pour celles des usagers".

Contre la fable macroniste d'une prétendue "solidarité nationale" pour bloquer le virus -- "solidarité" à laquelle La Poste échappe depuis le 12 mars en exposants les postiers au virus -- c'est bien les postiers avec leurs syndicats qui peuvent définir les meilleures mesures à prendre pour se protéger et protéger la population.

Correspondant Rennes